



FONDATION
APICIL

ENGAGÉS POUR
SOULAGER LA DOULEUR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1

COMMUNIQUE DE PRESSE
LYON | DÉCEMBRE 2020

#Appel à projets
#COVID-19 #Douleurs

APPEL À PROJETS : QUELLE PRISE EN CHARGE POUR LES DOULEURS LIÉES À LA COVID-19 ?

Toujours dans une démarche active de lutte contre la douleur physique et psychique à tous les âges de la vie, la Fondation APICIL lance un nouvel appel à projets ciblé sur les douleurs liées à la COVID-19. Elle réaffirme son engagement auprès des chercheurs, des soignants et des associations engagées dans la lutte contre la douleur.

Depuis 2004, la Fondation APICIL a soutenu financièrement et apporté une caution scientifique à 750 projets en France, pour un montant de 10,5 millions d'euros.



Appel à projets

COVID-19

Quelle prise en charge
pour les douleurs ?

CONTACTS PRESSE FONDATION APICIL
Wilma Odin-Lumetta & Justine Peilley
contact@buro2presse.com
06 83 90 25 64

UN APPEL À PROJETS SUR LES CONSÉQUENCES DOULOUREUSES DE LA COVID-19

Les projets douleur sans lien avec la COVID-19 sont toujours étudiés dans les mêmes conditions. La prise en charge de la douleur doit continuer d'être une priorité : à la fois pour les douleurs qui pourraient s'aggraver ou se chroniciser des suites de la COVID-19, mais également par suite d'une non prise en charge des autres causes de douleurs.

Cet appel à projet est orienté sur les séquelles douloureuses au moins un mois après l'infection par la COVID-19. Les dimensions somatiques et psychiques sont retenues. (Sont exclues les complications liées à une forme aiguë et celles liées au confinement).

Toute personne membre d'une équipe de recherche, d'une équipe médicale, d'une société savante, d'un réseau, d'une association, d'une organisation de soins ou plus largement, d'une institution publique ou privée à but non lucratif peut participer en répondant à cet appel à projets.

■ Critère de sélection :

La Fondation APICIL finance des projets d'intérêt général, sans but lucratif, se déroulant sur le territoire français. Les critères suivants seront étudiés :

- Caractère innovant et original.
- Pérennité et reproductibilité.
- Cohérence du budget au projet.

Tous les projets (recherche clinique, projets pilotes, prévention et information) adressés seront étudiés par l'équipe de la Fondation APICIL qui les proposera ensuite au conseil scientifique pour expertise, puis au conseil d'administration pour validation. Vous recevrez une confirmation dès réception de votre demande.

■ Comment répondre :

Les dossiers sont à télécharger sur :

www.fondation-apicil.org/deposer-un-projet/

Les dossiers doivent être adressés complets par e-mail à :

contact@fondation-apicil.org

Il n'y a pas de date limite de dépôt des dossiers, les dépôts peuvent s'effectuer tout au long de l'année suivant 4 sessions.

Calendrier des dépôts des dossiers :

Le 15 janvier → réponse en mars

Le 15 mars → réponse en juin

Le 15 juin → réponse en septembre

Le 15 octobre → réponse en décembre.

À PROPOS

FONDATION APICIL

La Fondation APICIL contre la douleur est Reconnue d'Utilité Publique depuis sa création en 2004. Cette reconnaissance par le Conseil d'État implique un fonctionnement non lucratif, une gestion financière désintéressée et une cause d'intérêt général.

La Fondation APICIL a un objectif unique : contribuer au soulagement de la douleur des patients, de leurs proches et également de celle des soignants sur l'ensemble du territoire français.

La Fondation APICIL se positionne comme une valeur ajoutée aux missions de la collectivité, comme un starter de projets, un incubateur d'innovation. Les projets innovants, originaux sont encouragés pour donner de l'ampleur à des moyens efficaces mais trop peu développés qui ne bénéficient pas toujours de financements publics.

À ce jour, 10,5 millions d'euros ont été consacrés à 750 projets et actions innovantes soutenues sur l'ensemble du territoire français par la Fondation APICIL.

Plus d'informations : www.fondation-apicil.org

**ENGAGÉS
POUR SOULAGER
LA DOULEUR**

CONTACT

Nathalie Aulnette, Directrice

21 place Bellecour, Lyon 69002

nathalie.aulnette@fondation-apicil.org



@FondationAPICIL



@apicilfondation

CONTACTS PRESSE

Wilma Odin-Lumetta & Justine Peilley

contact@buro2presse.com

06 83 90 25 64 - 04 81 11 80 78